

CLASSES- ORCHESTRES

Collège
La Bruyère



Inscriptions

2021/2022

INSCRIPTIONS CLASSE-ORCHESTRE 2021/2022

EN 2017, LANCEMENT AU COLLÈGE LA BRUYÈRE DU PROJET « CLASSE-ORCHESTRE » :

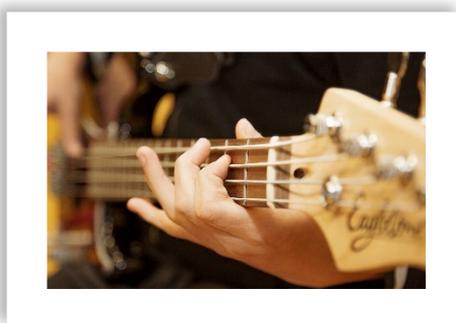
Grâce à la municipalité d'Osny et à la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, le collège a ouvert sa première classe-orchestre en 2017/2018.

Le projet consiste à faire découvrir aux élèves la pratique instrumentale et orchestrale pendant trois ans à partir de la classe de cinquième.

UN DISPOSITIF INNOVANT POUR UN ACCÈS IMMÉDIAT À LA MUSIQUE :

Les élèves bénéficient, au collège, de deux heures d'enseignement hebdomadaires avec quatre professeurs de l'école municipale de musique d'Osny : Valérie Roux-Faure pour la flûte traversière, Marc Serero pour la percussion, Maximilien Jouan pour la guitare électrique et la guitare basse, et Victor Betermin pour le piano et la direction d'orchestre.

Après une période d'essai des différents instruments, un choix est fait avec les élèves de celui qui leur convient le mieux parmi ceux qui leur sont proposés. Ils se voient confier ensuite gracieusement un instrument pour les trois années, afin de pouvoir en jouer régulièrement à la maison (pour les élèves percussionnistes, il s'agit d'une batterie électronique, et pour les pianistes, d'un clavier numérique).



UN APPRENTISSAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF :

Les deux heures de cours sont organisées sous forme d'ateliers par instrument (la classe étant alors divisée en quatre groupes) ou sous forme d'orchestre, avec les différents groupes réunis. L'objectif est à la fois de suivre un apprentissage instrumental individuel et de jouer des morceaux en pratique collective.

LE PLAISIR DE LA MUSIQUE AVANT TOUT :

Aucune connaissance préalable n'est requise pour faire partie de la classe-orchestre, ni en solfège, ni en aucun instrument. La seule motivation de l'élève à s'engager dans le projet pour une durée de trois ans est requise.

Le répertoire est orienté vers les musiques actuelles, mais tout style de musique peut être abordé en fonction des projets pédagogiques et artistiques.

Les élèves participent également à des événements dans des lieux culturels extérieurs au collège pour des représentations qui leur permettent de mettre en valeur leur travail.

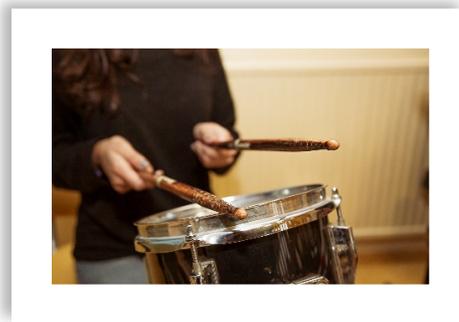
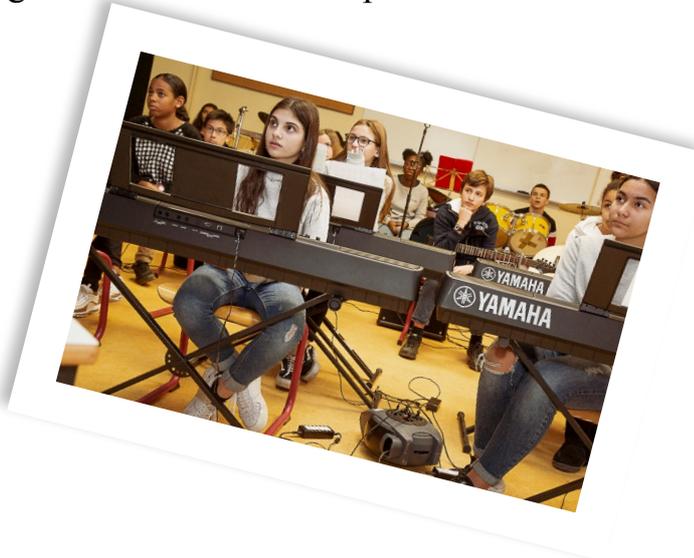


PLUSIEURS OBJECTIFS POUR LA CLASSE-ORCHESTRE :

La pratique d'un instrument peut être un loisir qui accompagne l'élève toute sa vie. L'objectif de la classe-orchestre est d'offrir à ceux qui le souhaitent une ouverture et un accès à cet univers culturel et artistique.

C'est une occasion également de développer des compétences d'écoute, de cohésion, de concentration notamment. Le travail en orchestre à cet égard est très formateur. C'est un travail de groupe où les qualités individuelles sont mises au service du collectif.

Les représentations ont pour objectif final d'obtenir le meilleur de chacun, aussi bien dans l'attitude à adopter en concert, que dans la réussite artistique du projet. L'expérience des années précédentes nous a montré que la classe-orchestre avait permis le développement de la confiance en soi chez certains élèves et un travail sur la gestion du trac lors des prestations.



COMMENT S'INSCRIRE À LA CLASSE-ORCHESTRE ?

En 2021-2022, une nouvelle classe de cinquième sera constituée dont les élèves formeront l'orchestre, avec deux heures supplémentaires dans l'emploi du temps consacrées à cette activité. C'est pourquoi nous souhaiterions savoir dès à présent si vous sollicitez l'inscription de votre enfant dans cette classe.

Attention, pour des raisons d'organisation, les élèves de la classe-orchestre ne pourront pas suivre l'enseignement LV2 « Allemand » (donc obligation de choisir la LV2 « Espagnol »), ni cumuler avec l'option facultative « Latin » (qui représente déjà 2h supplémentaires dans l'emploi du temps).

Pour les élèves qui poursuivraient leur scolarité au lycée Paul-Émile Victor d'Osny, l'apprentissage musical peut y être poursuivi dans le cadre du projet « CREAC ». Par ailleurs, tout élève inscrit en classe-orchestre obtient un accès facilité au Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy. Il arrive en outre parfois que des élèves accentuent leur apprentissage instrumental à l'école de musique d'Osny.



COUPON À RENDRE OBLIGATOIREMENT
au professeur principal de sixième, même en cas de réponse négative,
le lundi 14 juin 2021

- Prénom et nom du responsable légal de l'élève :
- Prénom et nom de l'élève :
- Classe actuelle de l'élève : 6ème

Cochez la mention qui vous concerne

- ➔ Je sollicite l'inscription de mon enfant en classe-orchestre.
- ➔ Je ne souhaite pas inscrire mon enfant en classe-orchestre.

Signature du responsable légal :

Si vous avez besoin de davantage de renseignements avant de prendre votre décision et de rendre ce document, le coordonateur de ce projet (M. Vaccari) et le chef d'orchestre (M. Betermin) sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Ils sont joignables aux adresses et numéros suivants :

- M. Vaccari : clement.vaccari@gmail.com ou 06 99 48 40 13
- M. Betermin : v.betermin@ville-osny.fr ou 06 87 53 68 27